



RESOLUTION DE CONGRES DU 26 JANVIER 2018

Le syndicat CGT des territoriaux de l'agglomération paloise, s'est réuni en Congrès le vendredi 26 janvier. Il constate que les attaques contre la Fonction Publique et la Fonction Publique Territoriale en particulier, se multiplient.

Au niveau national, le gel du point d'indice, la hausse de la CSG, le rétablissement du jour de carence en cas d'arrêt-maladie, la mise en place du nouveau régime indemnitaire (RIFSEEP), les perspectives annoncées de 120 000 suppressions d'emplois supplémentaires, la privatisation ou l'abandon pure et simple des missions publiques, symbolisent un manque de considération flagrant envers le service public et les agents qui le rendent.

Localement, les atteintes contre l'exercice du droit de grève, les inégalités de traitement, le non-remplacement des agents malades comme des départs en retraite, un management de plus en plus infantilisant, les restrictions apportées à la diffusion de l'information syndicale, la mauvaise organisation de services, participent à un climat de défiance.



Les fonctionnaires territoriaux ne sont pas un coût, au contraire ! Au quotidien, ils participent à la vie de nos villes et villages et rendent des services essentiels à la population. Les restrictions budgétaires, toujours plus nombreuses, ont une incidence négative sur la qualité de service et le vivre-ensemble.

Pour toutes ces raisons, la CGT des territoriaux de l'agglomération paloise continuera de se battre pour les droits de tous les fonctionnaires territoriaux, les non-titulaires, les vacataires. La CGT luttera contre la précarité et toutes les formes de discriminations. Pour cela, elle viendra à la rencontre de tous les agents pour rédiger avec eux des cahiers revendicatifs en tenant compte de toutes les situations individuelles.



Dans l'immédiat, la CGT revendique la prise en compte et le remboursement par les collectivités du jour de carence en cas d'arrêt-maladie. Les primes d'assiduité créent des inégalités de traitement injustes entre les agents malades et ceux qui ont la chance d'être en bonne santé, elles ne résolvent pas les problèmes de souffrance au travail dans des services où l'encadrement abuse de ses prérogatives. Nous continuerons à lutter contre toutes les formes de rémunération au mérite, soumises à l'arbitraire, au détriment de la reconnaissance collective du travail fait.

A l'heure où de nombreux agents hésitent à se syndiquer, la CGT des territoriaux de l'agglomération paloise fait le pari de la proximité, de la convivialité et des luttes victorieuses. Plus nombreux, mieux organisés, nous pourrons peser dans les décisions de nos collectivités, partager nos expériences et porter haut les valeurs du service public que nous sommes fiers de faire vivre jour après jour.

Fait à Pau, le 26 janvier 2018

✂-----✂-----✂-----

Bulletin d'adhésion :

A remettre à un ou une militant(e) ou à retourner à CGT territoriaux 9 rue Pierre Brossolette 64000 PAU

Je souhaite : prendre contact me syndiquer

Nom – Prénom :

Adresse personnelle :

☎ 05..... 06.....

Mail : SERVICE :